CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E138778** **VALABLE JUSQU'AU** **17/05/2027**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/12/2001
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/02/2025
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSANNAY LA COTE

Siret : **439 813 890 00035**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 217148
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55021641
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55021641
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **AA CHAUFFAGE**

46 RUE DE LA MALADIERE
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Téléphone : 03 80 59 89 20 **Fax :**
Portable : 06 83 51 82 39

Site Internet : www.aachauffage.com
E-mail : joaquim.ribeiro67@orange.fr

Responsabilité légale :
RIBEIRO JOAQUIM GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/11/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/03/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	09/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	24/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 16:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.